



DOSSIER page 4

## Voisenon, un village durable !

Inauguration du passage Narcisse Massé



Représenter  
Voisenon  
page 11

Recensement 2023 :  
pourquoi, comment ?  
page 19

## SOMMAIRE



<b>DOSSIER</b>	
<b>Voisenon, village durable !</b>	
<b>REPRÉSENTER VOISENON</b>	<b>11</b>
<b>RETOUR EN IMAGES</b>	<b>14</b>
<b>LE COIN DES ASSOCIATIONS</b>	<b>16</b>
<b>EXPRESSIONS LIBRES</b>	<b>18</b>
<b>CARNET DE VILLAGE</b>	<b>19</b>

**Note de la rédaction**

- 4** Les informations sont fournies par la commune et ses partenaires. Elles sont susceptibles d'être modifiées selon l'actualité, indépendamment de la volonté du Conseil municipal.

**AGENDA**

- **10 décembre** : Rencontres voisenonaises autour de Monsieur le Maire
- **6 janvier** : Distribution de cartes de vœux par le Conseil municipal Jeunes
- **13 janvier** : Soirée pour les 15/17 ans organisée par la Commission communale d'animation avec l'aide de Familles Rurales
- **21 janvier** : Rencontres voisenonaises autour de Monsieur le Maire
- **22 janvier** : Galette des associations organisée par le Comité de parrainage au Mille-Club
- **27 janvier** : Vœux de la municipalité aux Voisenonais
- **10 février** : Soirée organisée par Familles Rurales
- **11 février** : Soirée Belote et jeux de société organisée par l'A.S.C.V.
- **12 février** : Loto des enfants organisé par l'A.D.P.E.V.M.
- **18 février** : Rencontres voisenonaises autour de Monsieur le Maire

**Votre Maire à l'écoute**

- ☎ 01 60 68 29 00  
 @ mairie@voisenon.fr  
 f Julien Aguin  
 @julienaguin

**HOMMAGES**

Le Conseil municipal rend hommage à Mado LUNA, récemment décédée. Merci pour son action au sein de notre paroisse pendant des années aux côtés de son mari, Félix et de sa famille. Couturière hors-pair, membre de la section patchwork de Familles Rurales puis des Petites mains de Voisenon, elle a donné un sacré coup de jeune à la fraternelle communale qui trône en salle du Conseil municipal. Malheureusement, elle est partie soudainement en laissant un vide dans notre village et dans nos vies. Son sourire et sa joie de vivre seront toujours dans nos mémoires.



Le Conseil municipal rend hommage à Madame GENTE, notre centenaire qui est décédée récemment. Monsieur le Maire, les élus et les Voisenonais qui l'ont bien connue sont venus lui dire au revoir le 2 novembre dernier à la chapelle Saint Jean-Baptiste, Orangerie du Château de Voisenon. Nous n'oublierons pas sa joie de vivre, sa bonne humeur, son franc parler et ses mémoires qu'elle aimait tant raconter.



## Transition énergétique et écologique : Tenir le cap malgré la tempête.

Chères Voisenonaises, Chers Voisenonais,

A l'approche du grand hiver et des fêtes de fin d'années, les crises actuelles, qu'elles soient climatiques, géopolitiques, énergétiques, sociales ou inflationnistes n'épargnent personne.

**Pour les collectivités comme pour les particuliers la tempête est bien là et nous devons faire des choix pour continuer d'avancer vers les objectifs que nous nous sommes fixés.**

Pour Voisenon, j'ai fixé, avec l'équipe municipale, de longue date l'objectif de protéger notre cadre de vie en maîtrisant l'urbanisme que l'on voit galoper dans notre agglomération. Nous considérons collectivement que nous avons le devoir d'accueillir et de servir les Voisenonais dans les meilleures conditions possibles. Je considère que le meilleur moyen de le faire est d'agir de façon déterminée, claire. Les vaines polémiques que certains tentent d'installer comme dans le pays sont d'autant plus stériles que la situation appelle à la retenue et à la défense de l'intérêt général.

Grâce à la mobilisation et à l'action collective des élus, des bénévoles et des partenaires qui ont rejoint notre cercle d'action, les finances communales ont été assainies, les dépenses de fonctionnement ont été maîtrisées et le plan d'actions fixé par l'équipe municipale aboutit. Les résultats sont encourageants et convainquant mais nous devons rester solidaires, prudents et vigilants. Cela nous permet aujourd'hui d'envisager l'avenir avec sang-froid, évitant les augmentations des taux d'impositions municipaux ou de la dette.

**Cette bonne maîtrise de l'équation budgétaire et urbanistique me permet de présenter des plans d'investissements et d'actions ambitieux pour un village comme le nôtre. Cela nous permet d'envisager plus sereinement le cap de la hausse des énergies.**

Sont déjà à l'étude depuis plusieurs mois : accompagner le déploiement des énergies renouvelables, tel que le photovoltaïque, la réduction rapide des consommations énergétiques dans les bâtiments publics et la modulation de l'éclairage public équipé de LED ... La liste est, bien évidemment, non exhaustive.

Les réalisations comme : le réinvestissement dans les sentes piétonne comme le passage Narcisse Massé que nous avons inauguré le 26 novembre dernier, la renaturation de nos espaces publics, la réfection de nos bâtiments publics pour qu'ils soient moins énergivores mais également tous les services sociaux que nous mettons en place en faisant participer tous les Voisenonais démontrent que, malgré la crise actuelle, nous sommes capables de poursuivre et d'amplifier durablement la transition engagée.

**Par ailleurs, notre Plan pluriannuel d'investissement demeure très dynamique et se déroule correctement. La vidéoprotection, le restaurant scolaire, la réfection de voiries et d'éclairage public ... Les projets s'enchaînent et s'imbriquent !**

Enfin, la solidarité municipale s'exerce toujours avec la même vigueur. Nous avons réussi à poursuivre le service de portage de repas malgré le dépôt de bilan de notre prestataire local. Il va tant nous manquer par sa gentillesse, son dévouement et sa passion d'être au service des Voisenonais.

Études, recherches et créations de nouvelles aides facultatives par le Centre communal d'action sociale pour pallier les besoins.

À Voisenon, face à cette tempête qui souffle, nous sommes armés pour continuer à agir, pour protéger notre exception voisenonaise, pour tenir le cap.

**Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année, en famille, entre amis et je reste, avec l'équipe municipale, pleinement engagé à vos côtés pour réussir avec vous l'avenir du Voisenon que nous aimons.**

Le Maire,  
Julien AGUIN

*Bien chaleureux & vent,  
Julien Aguin*

**En cet hiver 2022, la crise énergétique et économique met sous pression les familles, les entreprises et les collectivités. La chasse aux gaspillages est de mise. Les plans de sobriété d'actualité.**

**À Voisenon, la saine gestion des dépenses publiques n'est pas une nouveauté. Depuis leur installation en 2020, vos élus s'appliquent avec rigueur à la maîtrise des coûts tout en menant une politique de transition énergétique. La flambée des coûts de l'énergie est un accélérateur à cette transition !**

**Dans ce dossier, découvrez les actions menées et les principales mesures pour affronter la crise énergétique.**

## Dites-nous Monsieur le Maire...

**Les crises énergétiques et économiques menacent l'équilibre financier des ménages et impactent les budgets des collectivités, quelles mesures sont prises pour relever ce défi de la transition écologique et énergétique ?**

Depuis notre arrivée en mairie, nous n'avons pas attendu une situation de crise pour anticiper cette transition, d'enjeu énergétique et économique ; mais cette crise est un accélérateur de notre démarche de développement durable.

**Comment cela se traduit-il ?**

Là où certains optent pour des mesures symboliques comme l'extinction de l'éclairage public la nuit, nous préférons des mesures durables. Nous n'excluons pas cette mesure, mais avant elle, il y a des actions plus performantes en termes d'économies à mettre en place. Cette crise a un impact dans tous les domaines. On se focalise sur la hausse de l'énergie, mais tout augmente. Les entreprises répercutent ces augmentations, il nous faut les anticiper dès aujourd'hui. C'est ce que nous faisons depuis notre arrivée en mairie. Nous sommes l'une des rares communes à avoir assaini les comptes sans augmenter la fiscalité.

Les arbitrages économiques se feront sur les frais de fonctionnement du budget communal, ils n'affecteront pas le service public rendu, ni la sécurité de la population. Ma position est claire : ne rien laisser de côté. Nous étudierons toutes les idées, écouterons tous les points de vue, chaque piste sera examinée avec attention en commission avec mes adjoints.

**Quels sont les postes concernés ?**

La sobriété va se faire sur le chauffage. Baisser la température, éteindre les locaux inoccupés, installer des panneaux photovoltaïques, planifier l'isolation des bâtiments... sont autant d'actions menées ou de pistes de travail sur lesquelles notre réflexion est déjà bien engagée. Nous travaillons sur ces dossiers avec le SDESM\*, notamment le remplacement de la chaudière à gaz de l'école par un « système auto-consommé », nous vous le présenterons dans un prochain bulletin.

Nous poursuivons le remplacement par du LED les ampoules incandescentes de l'éclairage public (ce qui vient de se faire dans le lotissement Noyer Doré), nous n'organiserons pas de concours d'illuminations cette année et réduirons le nombre de guirlandes pour les fêtes...

Agir en faveur de la transition écologique c'est aussi favoriser les déplacements piétons pour limiter l'utilisation de la voiture en courts trajets. L'inauguration samedi 26 novembre de la sente Narcisse Massé s'inscrit pleinement dans cette démarche de développement durable. (lire page 8)

Lors du prochain Conseil municipal, nous allons proposer l'adhésion à la police intercommunale de la Communauté d'agglomération Melun Val de Seine, ses agents pourront intervenir jour et nuit dans la commune. Il s'agit d'une vraie amélioration du service public aux Voisenonais rendue possible par une gestion saine des finances publiques. Seuls, nous n'aurions pas pu créer une police municipale.

**C'est un investissement pour la commune ?**

Oui, mais sans commune mesure avec la création d'un poste de police municipale. Les impôts doivent être utilisés en priorité pour rendre service à la population et non pour pallier les hausses des frais de fonctionnement de la mairie. Je ne souhaite pas que les économies se fassent au détriment des Voisenonais. Je préfère baisser le chauffage des bâtiments communaux, plutôt que de plonger dans le noir des quartiers de la ville au détriment de la sécurité de tous.

Soyez assurés de notre mobilisation, à rechercher des économies partout où cela est possible sans impacter la qualité du service, ni la fiscalité. Nous travaillons avec des experts pour étudier toutes les solutions et innovations qui vont vers plus de sobriété : pilotage du chauffage à distance, chauffage éco-consommé... Nous sommes l'une des rares communes à ne pas avoir augmenté les impôts en 2022 et nous souhaitons à tout prix l'éviter.

\*Syndicat des énergies de Seine-et-Marne

## Crise de l'énergie : tous concernés !

Il y aura bien un avant et un après Covid. Si la pandémie sanitaire semble être derrière nous, cette crise a eu de multiples répercussions dans nos vies et parasite toujours notre quotidien. La reprise économique post-Covid a fait monter la pression sur les énergies, créant une sorte d'appel d'air qui a fait s'envoler les prix. Quelques mois plus tard, la guerre en Ukraine et ses conséquences sur le prix et l'approvisionnement du gaz russe a doublé la donne, enlisant un peu plus nos territoires dans une crise énergétique et économique profonde.

Les conséquences financières sont lourdes et inquiètent en cette veille d'entrée dans l'hiver, traditionnelle période de grande consommation énergétique. La flambée du coût de l'énergie sur fond d'une inflation galopante est au cœur des préoccupations des ménages, des entreprises mais aussi des élus qui doivent agir pour le bien-être et la sécurité de leurs concitoyens tout en équilibrant les budgets locaux dont les frais de fonctionnement explosent (chauffage, électricité).

La prise de conscience doit être collective : baisser le chauffage, s'habiller en conséquence, éteindre les lumières dans les pièces non-occupées, limiter le temps passé sous la douche, débrancher les appareils non-utilisés, baisser la température du chauffe-eau...



En mairie, la chasse aux équipements énergivores est d'ores et déjà ouverte. Eclairage public en LED, remplacement de la vieille chaudière à gaz, régulation de la température du chauffage dans les bâtiments publics... Des mesures prises ou en cours de l'être qui illustrent la politique de transition énergétique engagée depuis 2020 par la municipalité avec l'expertise du Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne (lire pages 6 et 7).

C'est ensemble, main dans la main, que nous pourrons traverser cette crise. Si vous rencontrez des difficultés financières pour payer des factures d'énergie notamment vous pouvez contacter le CCAS en mairie afin d'être accompagnés.

**E-mail : [mairie@voisenon.fr](mailto:mairie@voisenon.fr)  
ou 01 60 68 29 00**

### Quelles aides pour la rénovation énergétique de mon logement ?

Érigée au rang de priorité nationale par l'actuel gouvernement, la rénovation énergétique du parc immobilier ancien fait l'objet de divers accompagnements financiers. Mais les dispositifs évoluant chaque année, il n'est pas toujours évident pour un particulier de savoir à quelles aides à la rénovation énergétique il peut prétendre. Des aides financières peuvent être versées au propriétaire pour engager des travaux dans leur logement (accessibilité, installation d'équipements, rénovation énergétique...).

Voici les principaux dispositifs :  
Ma Prime Rénov - Ma Prime Rénov sérénité - TVA à taux réduit (5,5%) - Eco-prêt à taux zéro (éco-PTZ).

Pour vous aider à effectuer les travaux les plus adaptés ou estimer le budget nécessaire et les aides financières dont vous pouvez bénéficier, contactez ou prenez rendez-vous avec un conseiller qui vous accompagnera dans votre projet. Contactez l'espace Conseil de Seine-et-Marne Environnement au 01 64 31 19 67.

## Signature d'une convention pour mieux maîtriser sa consommation d'énergie

Dans une démarche nationale de transition écologique, Familles Rurales de Voisenon est à l'initiative de la signature ce jeudi 24 novembre 2022 d'une convention annuelle tripartite entre l'association, Enedis et la municipalité afin de faciliter l'accompagnement des familles sur la maîtrise de l'énergie. Cette collaboration se traduira par la mise en place d'outils et l'organisation d'actions pour lutter contre la précarité énergétique et apporter ainsi des réponses adaptées aux habitants. L'objectif n'est pas de figer un accompagnement ciblé à un moment donné, mais bien d'accompagner l'association Familles Rurales sur la durée en partageant sur les évolutions en cours et à venir.

Enedis s'engage à mettre à disposition des outils d'information sur les éco-gestes, la consommation électrique, l'utilisation du compteur Linky, les démarches et les missions du distributeur d'énergie. La commune mettra à disposition dans le cadre de cette convention une salle pour l'animation des ateliers collectifs par Familles Rurales.



### 3 questions à...

**Bernard SOHIER, président de Familles Rurales de Voisenon**

#### En quoi consiste les ateliers Répare Café ?

Organisés depuis un an, tous les samedis matins à la Maison des Associations, ces ateliers proposent aux habitants de remettre en état des appareils d'électroménager défectueux. Il s'agit souvent de pannes bénignes, mais face au coût d'une réparation (souvent supérieure au prix d'achat), le consommateur est tenté de jeter et de racheter. C'est un gaspillage énorme, sans parler du fait que ce matériel est mal ou peu recyclable. Notre objectif est de réparer pour rallonger la durée de vie de ces appareils. Nous organisons également des conférences, des ateliers thématiques pour les aider à mieux consommer en utilisant notamment les avancées en matière de nouvelles technologies.

#### Les nouvelles technologies sont au cœur de la révolution énergétique, que préconisez-vous ?

Oui elles contribuent à la transition vers un mode de vie plus vertueux, vers la préservation des énergies fossiles avec un suivi de la consommation énergétique, le contrôle en temps réel, la programmation, douche connectée... Depuis que je suis à la retraite, je m'intéresse beaucoup à ces nouvelles technologies et je partage mon expérience de leur usager au sein de l'association. J'ai d'ailleurs proposé à la municipalité d'équiper en modules de programmation la Maison des Associations afin de ne chauffer l'espace que lorsqu'il est occupé.

#### Quelles sont vos recommandations pour les familles ?

Dans le budget des familles, il y a deux postes très énergivores : le chauffage et l'eau chaude. C'est sur ces postes qu'il faut agir : ne chauffer que lorsque l'on est à la maison, limiter la température de l'eau et la durée de nos douches ! L'éclairage, si vous êtes en LED, est insignifiant sur vos factures. Je crois qu'il faut se concentrer sur les postes de dépenses les plus coûteux sans impacter de façon importante le confort de vie. Cette démarche éco-responsable doit s'appliquer à tous : élus, habitants, entreprises. Le 24 novembre dernier, une réunion a rassemblé la municipalité, Enedis et notre association familiale pour la signature d'une convention (lire ci-dessus) afin d'accompagner les familles dans la maîtrise des énergies.



## Effacité énergétique : le SDESM accompagne les communes de Seine-et-Marne

### Identifier les passoires thermiques

Face à la flambée du prix de l'énergie, le Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne est en première ligne pour répondre aux sollicitations des collectivités en matière de recherche d'économies et d'efficacité énergétique des bâtiments et équipements publics (remplacement de chaudière fioul par des chauffages de haute performance environnemental, programmation et de régulation de chauffage...). Un bilan énergétique de l'ensemble du bâti peut être réalisé afin d'identifier les « passoires thermiques », de déterminer les besoins et de hiérarchiser la programmation des rénovations. Le Syndicat propose expertise, diagnostic, aides financières, recherche de subventions, montage de dossiers... Des accompagnements sur-mesure. Et dans ce contexte de crise économique et énergétique, l'attente des collectivités -engagées dans des plans de sobriété- est forte comme le confirme, Nicolas DENANS, chargé de communication au Syndicat : **« Ces dernières semaines, nous sommes très sollicités par les collectivités sur la recherche d'économies et notamment sur la thématique de l'extinction nocturne de l'éclairage public. Nous avons édité un livret d'information sur le cadre réglementaire de cette décision et sur la question de la responsabilité notamment en cas d'accident. La coupure nocturne doit concilier le respect de la biodiversité et la recherche d'économies énergétiques et financières avec les besoins**

### Le Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne (SDESM)



Présidé par Pierre YVROUD, maire de La Rochette et officiellement créé en 2014, le Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne (SDESM) est la principale autorité organisatrice de la distribution d'énergie en Seine-et-Marne (travaux d'enfouissement et de renforcement des réseaux électriques basse tension, contribue à la rénovation énergétique des bâtiments publics, porte des projets visant la production d'énergie renouvelable, et soutient la rénovation des parcs d'éclairage publics). Elle propose également aux 454 communes et aux deux communautés d'agglomération adhérentes son Système d'Information Géographique qui leur donne accès à plusieurs centaines de milliers de données sur le cadastre et les réseaux.



**légitimes de sécurité de l'espace public.** » Si cette mesure permet une économie, elle n'a pas d'impact sur le prix de l'abonnement lié à la puissance souscrite, le remplacement des points lumineux énergivores par du LED représentent une source d'économies plus pérenne qui peut atteindre 75%.

Le Syndicat a également proposé fin novembre un événement sur la sobriété énergétique (« Consommons moins, Consommons mieux ») destiné aux élus et aux agents municipaux et en présence d'experts de la transition énergétique. Il a battu des records de participation.

SDESM

1 rue Claude Bernard  
77000 La Rochette  
[www.sdesm.fr](http://www.sdesm.fr)

Le SDESM exerce un ensemble de compétences et d'aides au service des territoires de Seine-et-Marne : la rénovation énergétique, le développement des énergies renouvelables, l'accompagnement des Plans Climat et la mobilité électrique. Grâce à Ecocharge77, réseau de bornes de recharges électriques, le SDESM est l'un des leaders franciliens de la mobilité électrique. Voisenon bénéficie de l'ensemble des services du SDESM.



**Inauguration de la sente Narcisse Massé**

Ce samedi 26 novembre, la municipalité a procédé à l'inauguration de la sente Narcisse Massé (1841-1901) démarrant au 14 rue des Ecoles et qui relie la maternelle au Mille-Club. Ce passage végétalisé doit son nom au premier instituteur de Voisenon a avoir occupé la fonction de maire du village. Narcisse Massé est aussi le rédacteur en 1888 de la monographie de Voisenon. Un document précieux et précis de 140 pages qui conte l'histoire de notre village de la «Maison d'École à la Maison Commune ». L'original est conservé aux Archives départementales de Seine-et-Marne.



C'est non sans émotion que Julien AGUIN, le maire de Voisenon a prononcé son discours. L'édile est revenu sur la genèse de cette opération, première étape d'un projet qui a commencé en 2015 et dont la finalité est l'édification d'un restaurant scolaire pour les écoliers de maternelle. Retraçant brièvement l'historique de ce projet qui a dû être totalement repensé (foncièrement et financièrement parlant), par la nouvelle équipe municipale. Le maire a remercié les différents intervenants, les élus, les partenaires qui ont apporté leur expertise -en particulier Florence VERNE-REY et Sophie DRUGEON- de la Société Publique Locale Melun Val-de-Seine Aménagement.

Cet événement a été célébré en présence de l'équipe municipale et de Voisenonais qui accueillaient pour l'occasion Aude LUQUET, députée de la circonscription, de Denis JULLEMIER, Vice-président du Conseil départemental de Seine-et-Marne et de Thierry SEGURA, Vice-président de la Communauté d'agglomération Melun Val de Seine.



**Teddy ETINOF,**  
**Conseiller municipal, membre de la commission d'urbanisme**

Rendre la ville plus accessible aux piétons et aux personnes à mobilité réduite est une priorité de notre équipe municipale. Nous menons une politique

volontariste dans ce domaine, à travers notamment la création de passages piétonniers pour des cheminements apaisés et sécurisés de notre village. Je suis très fier de l'ouverture du passage Narcisse Massé. Cette sente est très empruntée par les familles, les assistantes maternelles et les enfants pour se rendre à l'école. C'est très agréable de les voir ainsi circuler dans notre village en toute quiétude.

Dans ce même état d'esprit, l'élargissement des trottoirs pour plus d'accessibilité est un dossier à programmer. Il s'agit d'investissements lourds qui doivent faire l'objet d'études pour une programmation de l'investissement dans le temps.

La sobriété énergétique est une préoccupation de tous. La mise en place d'éclairages dotés de capteurs de mouvement pour les sentes notamment est une idée à creuser, tout comme l'étude de l'extinction de l'éclairage la nuit... autant de pistes pour agir en faveur de la sobriété énergétique.



**Dominique GAUTREAU,**  
**membre du Conseil des Sages**

J'aimerais faire quelques recommandations à la population pour que chacun agisse en faveur de la sobriété énergétique : faire isoler sa maison, baisser d'1 ou de

2 degrés le chauffage, privilégier une cheminée (en chauffage d'appoint plutôt que des radiateurs électriques très énergivores), fermer les volets à la tombée de la nuit, réduire la vitesse en voiture pour moins consommer, privilégier les transports en commun, quand c'est possible. C'est tous ensemble et maintenant qu'il faut agir pour l'avenir de nos enfants et de nos petits-enfants. Au niveau de la Commune, il faut poursuivre le remplacement des éclairages publics par du LED et envisager peut-être l'extinction la nuit, c'est une piste de réflexion. Autre point de programmation, la rénovation du Mille-Club. Cet équipement est une vraie passoire thermique, il serait important pertinent d'y réaliser des travaux.





**Benoît DUVEAU,**  
**Adjoint au Maire délégué**  
**au Scolaire et à la Jeunesse**

En tant que Président du Syndicat Intercommunal Scolaire Voisenon et Montereau-sur-le-Jard (SISVM), je suis scrupuleux sur la consommation électrique

du restaurant scolaire intercommunal surtout dans ce contexte de flambée des tarifs de l'énergie. Je vais suivre cela de près avec Enedis afin que cela ne se reporte pas sur la contribution des communes. Les petits demi-pensionnaires sont sensibilisés au tri des déchets organiques qui sont utilisés dans un composteur dans le cadre d'une politique « zéro-gaspi ». À cela s'ajoute le professionnalisme de la chef du restaurant qui prépare les plats des enfants et s'adapte à leur appétit.

Concernant Voisenon, nous sommes en pleine réflexion sur la rénovation du bâtiment de l'école, il y a une programmation de travaux à faire assez massive, de gros investissements qu'il faut planifier. Chaudière au gaz vieillissante à changer au profit d'un système pour vertueux en matière environnemental, un système mixte granulés et pompe à chaleur est à l'étude. L'idée d'installer des capteurs de mouvement pour l'éclairage dans les espaces de passage tels que les toilettes de l'école sont une bonne idée. Nous allons étudier avec l'équipe toutes les options et solutions pour réduire l'impact de la hausse de l'énergie sur nos finances.



**Jacqueline BESNARD,**  
**Conseillère municipale,**  
**membre de la commission des**  
**Finances**

En tant que conseillère municipale, je suis attentive à la hausse des énergies. Concrètement sur les énergies

(électricité, gaz et l'ensemble des carburants), le montant budgété pour 2022 était de 36 000€ pour l'année, au 28 novembre 2022 la facture s'élève déjà à 44 182,23 € ! Soit un dépassement de 8 182,23 € et pour autant les températures n'étaient pas très basses en cet automne 2022. Il faut étudier toutes les pistes d'économies : poursuivre le remplacement des ampoules des candélabres par des LED, réfléchir à l'installation d'un système de capteurs pour l'éclairage des petites sentes la nuit et aussi à l'équipement de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics (école, atelier, mairie...). Les études doivent porter sur l'ensemble des solutions.



**Jennifer RAIMBAULT,**  
**Directrice de l'école**  
**maternelle Constant Duport,**

Notre équipe a toujours fait très attention au chauffage, à la lumière. On se comporte comme si si nous étions à la maison. On est vigilant. Il y a un

point qui pourrait être amélioré c'est l'installation d'un capteur de mouvement dans les sanitaires des enfants pour éviter que la lumière reste allumée toute la journée. L'interrupteur est inaccessible pour les petits. Ce point a été relevé par l'agent technique lors de son dernier passage. La sensibilisation des écoliers se fait surtout en élémentaire, l'école Jacqueline Auriol de Montereau-sur-le-Jard a obtenu justement une labellisation développement durable pour ses actions auprès des enfants.



**Olivier EDOUARD-BETSY,**  
**Conseiller municipal en**  
**charge des questions**  
**culturelles et patrimoniales**

Nous travaillons à l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments et équipements publics. Pour certains, comme

le Mille-Club, nous sommes confrontés à un état important de vétusté. Nous mutualisons l'organisation d'événements avec le collège Nazareth ce qui permet de rationaliser les coûts tout en proposant à la population des événements de qualité dans des équipements présents sur le territoire communal.

Cet été, nous avons organisé une séance de cinéma en plein air et prochainement un concert harpe et flûte sera proposé dans l'auditorium du collège. C'est une belle mutualisation. Nous travaillons aussi avec l'association Familles Rurales qui est très à la pointe dans le domaine du développement durable et de la transition énergétique (lire page 6). Il y a une dimension éducative forte avec une volonté de sensibiliser petits et grands à la préservation des ressources, ainsi nous avons exposé des maquettes réalisées par les écoliers sur la thématique de la gestion des déchets. Au niveau des supports de communication et de promotion des manifestations, nous limitons l'utilisation du papier lorsque c'est possible. Plus généralement, nous veillons lors de nos événements à limiter l'usage des appareils électriques trop énergivores toujours dans cette volonté de sobriété énergétique.



## Francis ROUSSET, Adjoint au Maire délégué au Cadre de Vie

La sobriété énergétique s'impose à tous. Notre équipe municipale a engagé en amont de cette crise énergétique un certain nombre d'actions dans le cadre de notre politique de transition écologique. Notre village a d'ailleurs reçu le trophée « Zéro-Phyto » en 2020. Une distinction attribuée par l'association Aquibrie pour l'engagement de notre village dans un entretien respectueux de l'environnement des espaces verts et du cimetière. On peut noter que notre village est doté de deux bornes de recharge pour véhicules électriques installées par nos prédécesseurs près de la mairie.

Sans attendre la crise actuelle, notre village a fait le choix du passage de l'éclairage public aux LED. Ainsi, une campagne de remplacement des candélabres vieillissants du Noyer Doré a débuté l'an dernier et s'est achevée cet automne par l'installation d'un éclairage public LED. Nous remplaçons les ampoules de type fluorescent par du LED également plus économiques, mais aussi plus respectueux de la faune conformément aux directives européennes.

Nous avons inauguré le 26 novembre dernier, notre nouvelle sente piétonne qui s'inscrit dans une démarche de création de nouveaux espaces piétons, apaisés, paysagers pour sécuriser et favoriser le cheminement vers l'école, la salle des fêtes... Et ainsi laisser la voiture au garage. Le remplacement de la vieille chaudière énergivore de l'école est également étudié, un système de géothermie couplé avec une pompe à chaleur est envisagé. Afin de limiter les déperditions de chaleur, l'isolation des bâtiments doit être étudié en amont pour une parfaite cohérence de l'opération. Ce chantier est prévu pour le 1er semestre 2023. Nous étudions également l'installation de panneaux photovoltaïques, mais ce dossier est un peu moins avancé à ce jour.



Toutes ces actions sont portées avec le soutien du Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne (lire page 7), principale autorité organisatrice de la distribution d'énergie en Seine-et-Marne.

## Certaines communes ont décidé d'annuler ou de réduire les illuminations de Noël dans les rues, qu'en est-il à Voisenon ?

« Ces équipements appartiennent au village, ils sont remis en état régulièrement. Nous remplaçons systématiquement les ampoules défectueuses par du LED. Même si les décorations ne sont pas à 100% en LED, cet éclairage n'est pas très coûteux finalement. Néanmoins, nous avons décidé de réduire le nombre de décorations pour les positionner aux abords de l'école et de la mairie. C'est assez symbolique comme geste, mais c'est important de le faire, nous devons tous travailler main dans la main et montrer l'exemple ».



Bon à savoir :

### Associations, collectivités, universités, hôpitaux : une aide pour payer vos factures d'électricité en 2023

Face à l'explosion de leurs factures d'énergie, des mesures de soutien aux entreprises pour le paiement des factures gaz et électricité en 2022 et en 2023 ont été mises en place. Début novembre, l'exécutif a revu le fonctionnement de son dispositif d'aides aux entreprises victimes de l'explosion de la facture d'énergie en créant un guichet énergie. A ce dispositif s'ajoutera un « amortisseur électricité » qui entrera en vigueur le 1er janvier 2023. Il vise à ce que l'État prenne en charge une partie de la facture 2023 des petites et très petites entreprises, mais aussi des collectivités territoriales, hôpitaux, universités et associations, qui n'ont pas accès au bouclier tarifaire. Les modalités seront mises en ligne prochainement sur le site du gouvernement.

Pour toutes les communes, de la plus petite à la plus grande, certains éléments sont gérés exclusivement localement (voir schémas ci-dessous). Mais la plupart des décisions impliquent d'autres organismes et institutions : communauté d'agglomération, département, région, état, mais aussi syndicats intercommunaux, associations d'élus... C'est pourquoi travailler pour Voisenon ne se limite pas à être présent en mairie : représenter le village à l'extérieur est essentiel pour défendre ses intérêts, qu'ils soient stratégiques, culturels, financiers...

Ces représentations ne sont pas toujours indiquées dans la rubrique « Retour en images », pour qu'elles ne phagocytent pas les événements locaux. L'agenda chargé de ces dernières semaines est néanmoins l'occasion de faire un point sur les actions de représentation de Voisenon de l'équipe municipale.

## Un agenda chargé

Extraits de l'agenda du Maire et des élus depuis septembre dans leur rôle de représentants de la Commune.

- Conseil d'administration de l'association des maires ruraux de seine-et-marne
- Commission préfectorale sur la loi de finances
- Réunion des maires du canton
- Réunion de l'union des maires
- Commission avec le préfet sur la cohérence intercommunale
- Commissions intercommunales sur l'aménagement du territoire
- Groupement de police
- Comité syndical du sdesm
- Conférence des maires de d'agglomération
- Comité de l'office du tourisme
- Comité des pompiers

- Réunion avec le vice-président de la région en charge des lycées
- Comités du smitom pour les déchets
- Comités syndicaux du syndicat scolaire
- Comités syndicaux du foyer résidence la chesnaie
- Réunion de secteur de secteur de la caisse d'allocations familiales
- Réunions de préparation au recensement 2023
- Réunions avec les parlementaires
- Conseils d'administration des collèges (nazareth et les capucins)
- Réunion des correspondants défense

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

## Quel est le rôle du maire ?

EXÉCUTIF DE LA COMMUNE	AGENT DE L'ÉTAT
<p><b>MAIRE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Il prépare et exécute les décisions du conseil municipal</li> <li>Il est le chef de l'administration communale</li> <li>Il est chargé des pouvoirs de police</li> <li>Il prend des arrêtés municipaux</li> <li>Il représente la commune en justice</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Il est officier de l'état civil</li> <li>Il est officier de police judiciaire</li> <li>Il organise les élections (bureaux de vote, etc.)</li> <li>Il statue sur les demandes d'inscription sur les listes électorales</li> <li>Il est chargé du recensement citoyen</li> <li>Il organise les cérémonies patriotiques dans sa commune</li> </ul>

Direction de l'information légale et administrative  
vie-publique.fr | Paris 2019

## Quel est le rôle du conseil municipal ?

**CONSEIL MUNICIPAL**

MAIRE + ÉLUS MUNICIPAUX

Assemblée d'élus municipaux chargée de régler, par ses délibérations, les affaires de la commune. Les conseillers municipaux sont élus tous les 6 ans au suffrage universel.

<p><b>VOTE</b></p> <p>BUDGET COMMUNAL</p> <p><b>APPROUVE</b></p>	<p><b>CRÉE</b></p> <p><b>SUPPRIME</b></p> <p>SERVICES PUBLICS MUNICIPAUX</p>
<p><b>FAVORISE</b></p> <p><b>LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</b></p> <p>COMMERCES</p>	<p><b>GÈRE LE PATRIMOINE COMMUNAL</b></p> <p>PLU</p> <p>VOIRIE</p>
<p><b>L'ACTION SOCIALE</b></p> <p>CRÈCHES</p> <p>PERSONNES ÂGÉES</p>	<p>ÉCOLES</p>
<p><b>DÉCIDE L'AIDE AUX ASSOCIATIONS</b></p>	

Direction de l'information légale et administrative  
vie-publique.fr | 2019

## Développement économique

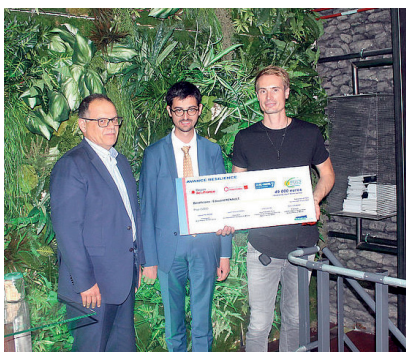
### • Nuit des entrepreneurs

En tant que Vice-président de la Communauté d'agglomération Melun Val de Seine délégué au développement économique, Monsieur le Maire a représenté l'Agglomération à La nuit des entrepreneurs du Département de Seine-et-Marne organisée à Melun. Julien AGUIN a insisté sur « *Le positionnement volontariste de l'Agglomération sur les filières de l'aéronautique et de l'agroalimentaire* », avant de rappeler les actions « *d'accompagnement au développement des jeunes entreprises* » dans notre territoire intercommunal.



### • Rencontres

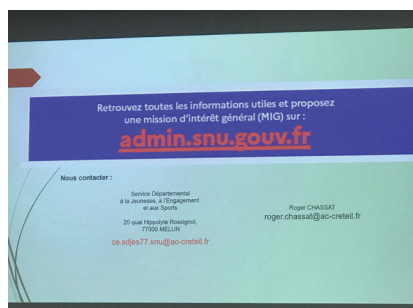
Soutenir les entreprises est l'une des priorités de la Communauté d'agglomération Melun - Val-de-Seine en matière économique. Jeudi 6 Juillet, Julien AGUIN, Vice-président chargé du développement économique et Alain GUILMONT, président du réseau Initiative Melun Val de Seine & Sud Seine-et-Marne, sont allés à la rencontre d'un entrepreneur et de deux commerçants : Edouard RENAULT, fondateur de la société Odzo à Vaux-le-Pénil, qui crée des murs d'eaux et des murs végétalisés, ainsi que Benoît SZEWCZYK (Intercaves, à Pringy) et Sandrine LEGRAND (L'Onglerie, à Melun).



## Conférence correspondants défense

L'école des Officiers de Gendarmerie de Melun a été le 29 novembre dernier le théâtre d'une rencontre passionnante avec les correspondants défense de nos communes de Seine-et-Marne à laquelle Monsieur le Maire a participé aux côtés de plus de 200 élus.

Preuve en est que l'esprit de défense est ancré au cœur de nos villes et de nos villages. Une belle occasion de mettre en avant le rôle essentiel des correspondants défenses dans la transmission de la mémoire notamment auprès de la jeunesse.



Intervention du député THÉRIOT, Vice-président de la Commission Défense à l'Assemblée nationale

## Gestion des déchets

Monsieur le Maire participe activement à la transition écologique en participant aux groupes de travail sur la gestion des déchets au sein du syndicat SMITOM afin de maîtriser les impacts sur les Voisenonais.



Le 18 novembre 2022, le SMITOM a eu le plaisir de recevoir les représentants des mairies de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux, afin de leur présenter les adaptations du centre de tri de Vaux-le-Pénil qui va accueillir les nouveaux emballages et papiers. Cette visite a été suivie par un échange du Président du syndicat, Franck VERNIN, avec les représentants des communes, pour accompagner au mieux les administrés dans cette évolution majeure de leur geste de tri. (voir au dos du journal)



## Inauguration de l'antenne de la mission locale

Vendredi 25 novembre, Monsieur le Maire, Vice-Président de la Communauté d'agglomération Melun Val-de-Seine délégué au développement économique a participé à l'inauguration de l'annexe de la Mission Emploi-Insertion Melun Val de Seine situés à La Rochette.



Ces nouveaux locaux vont permettre aux jeunes Voisenonais et de l'agglomération de pouvoir être guidés sur les contrats d'engagement jeune.

Le dispositif a déjà bénéficié à 2 Voisenonais.



## Schéma départemental de services aux familles

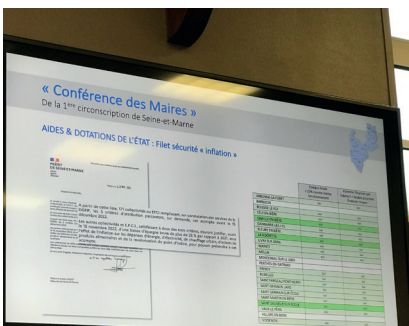
Au titre de son combat pour préserver et animer les territoires ruraux comme notre village, Monsieur le Maire est le représentant officiel des maires à l'élaboration du schéma départemental de services aux familles de la Caisse d'allocations familiales de Seine-et-Marne.

Objectif : assurer le meilleur service public et les meilleures prestations possibles en milieu rural.



## Rencontre avec la Députée

À l'invitation de Madame la Députée, Aude LUQUET, Monsieur le Maire a participé à la première conférence des maires de la circonscription. Il a fait part à Madame la Députée du point de vue des Voisenonais sur l'avenir de la ruralité.



## Conférence Transition énergétique

À la suite de la signature de la convention avec Enedis (lire l'article page 6), Monsieur le Maire a accueilli à la mairie les représentants de l'association Familles Rurales, d'Enedis et les Voisenonais présents pour une première conférence sur la transition énergétique.



## Congrès des Maires de Seine-et-Marne

Monsieur le Maire et les adjoints ont participé au 60ème Congrès des Maires et des Présidents d'intercommunalités de Seine-et-Marne pour représenter notre village auprès des instances décisives : État, Département, Région, Syndicats intercommunaux... Il s'est tenu à l'Espace Pierre Bachelet de Dammarie-Lès-Lys, le 30 septembre 2022.



## Visite et échanges avec les Sénateurs

Mercredi 6 octobre 2022, une délégation de l'équipe municipale, à l'initiative de Monsieur le Maire, est partie visiter le Sénat et échanger avec les Sénateurs CHAIN-LARCHÉ, CUYPERS et THOMAS sur les problématiques liées à notre village mais également sur la vie des communes rurales.

Message de la Sénatrice Anne CHAIN-LARCHÉ : « Une très bonne soirée aux côtés de Julien AGUIN, Maire de Voisenon et ses adjoints et conseillers venus visiter le Sénat. Avec Claudine THOMAS qui les a accueillis et Pierre CUYPERS, nous avons pu échanger avec ces élus dynamiques et passionnants, passionnés par leurs mandats ! »



## Travaux

### • Parking de la maison des associations

Afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes, nos agents techniques municipaux, avec l'aide des travailleurs d'intérêts généraux et de Francis ROUSSET, Adjoint au Maire, ont permis la réalisation et la finalisation d'un stabilisé gravillonné. Ainsi, plus de gadoue dans les pieds en hiver !



### • Passage Narcisse Massé

Le chantier a débuté en octobre, il a permis la création d'un passage sécurisé qui longe et donne accès à la maternelle, depuis la rue des Ecoles et chemine paisiblement jusqu'au parking du Mille-Club. Les Voisenonais n'ont pas mis longtemps à s'approprier la nouvelle sente Narcisse Massé.



### • Mille-Club

La dalle devant le Mille-Club, a fait l'objet de travaux de rénovation afin d'améliorer l'accès, le confort et la sécurité à la salle polyvalente du village. Un enrobé avec des bordures complète l'ouvrage afin de stabiliser au mieux le sol.



## Soirée Beaujolais

L'association Familles Rurales a organisé la traditionnelle soirée inaugurant l'arrivée du beaujolais nouveau au Mille-Club. Plusieurs amateurs, depuis des années, sont venus passer un bon moment convivial et chaleureux. Monsieur le Maire, accompagné de quelques élus, est ravi que cette soirée dont il était à l'initiative, avec quelques bénévoles, perdure.



## Soirée Théâtre

La Commission communale d'animation, sous la houlette d'Olivier EDOUARD-BETSY, Conseiller municipal a organisé une soirée théâtre jouée par les membres de la compagnie du Proscenium. La pièce « Je suis votre plus grande fan », un remake du film « Misery » a été très appréciée par les Voisenonais présents.



## Soirée Halloween

L'association Familles Rurales a organisé, avec l'aide de la Commission communale d'animation, la fête de l'automne où plus d'une centaine de personnes, en famille, est venue au Mille-Club après le défilé dans les rues de Voisenon. Monsieur le Maire s'est prêté aux jeux des petits sorciers.



## Visite Cimetière

Monsieur le Maire et Jacqueline BESNARD, Conseillère municipale ont fait une visite au cimetière afin de finaliser la procédure de relevage des tombes et de réaliser un point complet sur son entretien afin d'améliorer l'accueil des familles.



## Cérémonie commémorative du 11 novembre

Monsieur le Maire, les élus, les jeunes élus, les sages et les anciens combattants, en présence de Voisenonais venus nombreux et des corps constitués de l'État (colonel des pompiers, colonel de l'armée de l'air et de l'espace et gendarmes) ont commémoré le 11 novembre en hommage à l'armistice de la Première guerre mondiale et aux opérations extérieures. Merci et bravo aux enfants, sous la houlette de



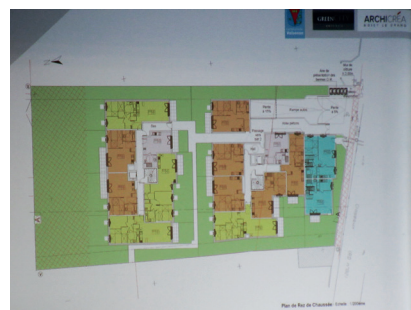
Madame OUHASSOU, d'avoir interprété « Le Soldat » de Florent Pagny pour conclure cette belle cérémonie. Merci à l'amicale des anciens combattants d'avoir offert aux Voisenonais le verre de l'amitié.



## Ancienne menuiserie

Mercredi 16 novembre, la société Grencity a organisé une réunion publique pour présenter le projet de construction sur la parcelle de l'ancienne menuiserie du village en présence de Monsieur le Maire, des élus et

des propriétaires de la parcelle. Des échanges sereins ont permis aux Voisenonais de comprendre que le projet est conforme avec le Plan local d'urbanisme et les réglementations en vigueur.



Les textes et images sont transmis par les associations. Ils sont sous leur entière responsabilité.

## AVI Patrimoine : Histoire de l'enseignement à Voisenon

Au temps de l'abbaye du Jard, les moines avaient aussi le rôle d'instruire et d'éduquer les enfants du village et des villages avoisinants.

Un acte de 1643 fit aux chanoines réguliers du Jard une obligation « d'instruire gratuitement la jeunesse ».

Certains enfants de paysans particulièrement doués, purent accéder à des emplois honorables dans l'Abbaye et même, hors de celle-ci, dans l'armée ou l'administration royales où la haute fonction ennoblissait.

- 1816 L'ordonnance Royale de Louis XVIII prescrit que « toute commune sera tenue de pourvoir à ce que les enfants qui l'habitent reçoivent l'instruction primaire et à ce que les indigents la reçoivent gratuitement.

- 1817 à Voisenon l'école a été fondée, elle fonctionne avec 48 enfants de 6 à 14 ans et un instituteur : Pierre Larché

- 1818 : 42 élèves en hiver et 32 en été ; les plus grands étaient requis aux travaux des champs.

Les familles payaient 75 centimes pour « commencer » à lire, 1,25 franc pour écrire et chiffrer. L'instituteur reçoit 120 francs pour l'éducation des enfants dont les familles ne peuvent pas payer.

- 1819 l'effectif passe à 52 élèves dont 41 sont de Voisenon, 6 de Rubelles et 5 du Petit-Jard (hameau de Vert-Saint-Denis).

11 enfants en âge scolaire ne fréquentent pas l'école.

- 1827 Charles-Hippolyte Marlier succède à Pierre Larché

- 1833 La première distribution des prix qui sont offerts par le propriétaire du château de Voisenon M. Saucède et décernés par le maire de la commune M. Rouillé d'Orfeuil propriétaire du château du Jard.

- Il n'existe pas d'archive précisant le lieu de l'enseignement à Voisenon.

- A partir de 1835 le Conseil municipal supplie M. le Préfet de bien vouloir louer ou acheter une maison avec jardin pour servir de mairie, de maison d'école et de corps de garde. En réponse M. le Préfet constatant que les formalités à remplir pour obtenir l'autorisation d'acquiescer ou de construire une maison d'école entraîne une perte de temps assez considérable, dit qu'il est plus convenable de louer.

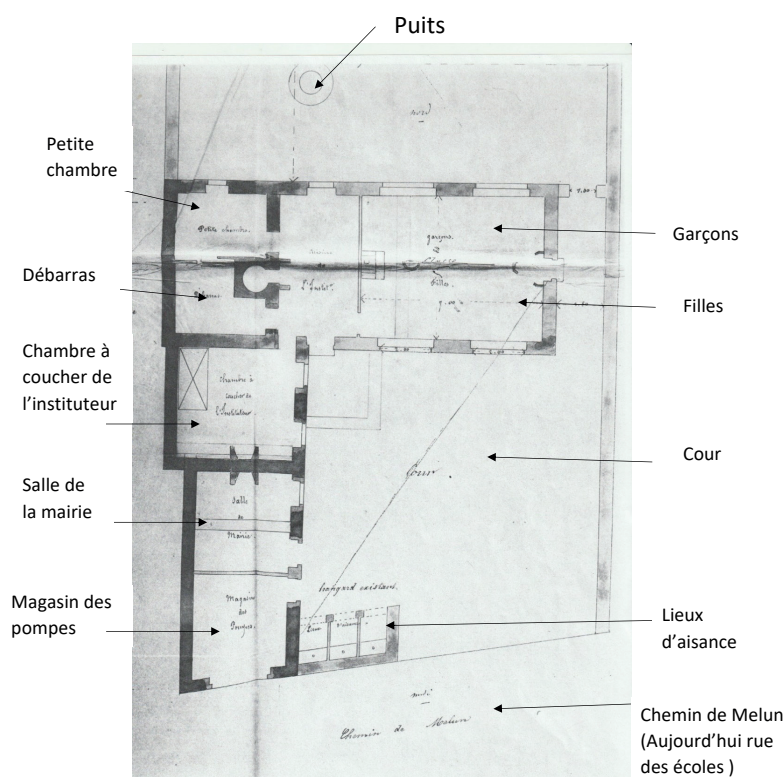
- 1835 Jean-Louis Sylvestre Belleguize succède à M. Marlier révoqué.

- Un inventaire précis des objets de l'école appartenant à la commune est établi, et mentionné « sous la responsabilité du maître ».

- 1847 un plan est réalisé pour un projet d'une maison d'école, avec logement de l'instituteur, salle de mairie et magasin des pompes.

- Plusieurs projets d'acquisition sont abandonnés avant la réalisation en 1849.

La mairie actuelle est située à cet emplacement, agrandie par l'acquisition de la propriété mitoyenne.



## L'Orangerie

Horaires des messes du secteur :

- Dimanche 11 décembre 2022, Rubelles
- **Décembre 18 décembre 2022, Voisenon**
- Samedi 24 décembre, Moisenay (Noël) à 18H30
- Dimanche 25 décembre 2022, Rubelles

Sources : *l'Abbaye Royale du Jard-la-Reine-lès Melun* (Jean Comoy) et *la monographie de la Commune de Voisenon* (Narcisse Massé).

Pour plus d'informations :  
gilbert.lisik@wanadoo.fr



## Familles Rurales de Voisenon : renforcer le lien social

2022 : fin de la pandémie COVID ?

Nous aspirons tous à un retour à la vie normale et cela se traduit visiblement par le succès de nos récentes animations, Halloween et la soirée Beaujolais.



Par ailleurs il reste quelques places pour les cours d'anglais (plusieurs niveaux) et de breakdance.

Les cours d'informatique reprendront en début d'année, par petits groupes, avec 3 niveaux :

- Grand débutant, dans le but de familiariser à l'utilisation basique de l'ordinateur
- Débutant, pour être capable d'utiliser une boîte mail, et rechercher des informations générales sur internet
- Moyen, pour savoir utiliser des services en ligne (pour les démarches de la vie courante)

Chaque formation comporte 6 séances de 1h30.

En complément de ces formations un accompagnement personnalisé peut être proposé.

Ouverture également de l'accueil de loisirs pour enfants de 3 à 11 ans pendant les vacances de Noël.

Familles Rurales, plus que jamais, au service du lien social et du mieux vivre ensemble. Vous avez des idées d'animations, de festivités, d'actions pour les jeunes, les familles et les seniors, venez nous en parler.

Accueil à la Maison des Associations (à l'étage), tous les après-midi de 14h à 17h (sauf mercredi et week-end)  
Tél. : 09 50 13 49 89 - Mail : [secretariat@frvoisenon.net](mailto:secretariat@frvoisenon.net) - Facebook : @FRVoisenon

## ASCV

### La petite histoire du pilates

Alliant gymnastique douce et exercices de respiration, la méthode Pilates a été inventée pendant la Première Guerre mondiale. Elle tire son nom de son créateur, l'Allemand Joseph Pilates.

Le Pilates est une mise en forme physique douce pour entretenir, rééduquer et développer le corps. Elle se pratique au sol sur un tapis ou à l'aide d'appareils (le Reformer) et d'accessoires divers. On vous dit tout sur cette méthode de plus en plus plébiscitée, qui renforce les muscles profonds, rectifie les mauvaises postures...

### Pourquoi pratiquer le Pilates ?

Le Pilates est une méthode d'entraînement physique pour :

- travailler la souplesse des muscles et des articulations ;
- corriger les mauvaises postures en améliorant la coordination, l'équilibre et l'alignement du corps ;
- diminuer le mal de dos ;
- améliorer le traitement de certaines lésions traumatiques musculaires et articulaires ;
- faciliter l'élimination du stress.

### Comment pratique-t-on la méthode Pilates ?

La méthode Pilates se pratique au sol sur un tapis ou à l'aide d'appareils et d'accessoires divers. Les cours peuvent être individuels, mais ils se pratiquent le plus souvent en petits groupes. Même si la méthode reste douce, les exercices n'en sont pas moins laborieux. Ils reposent sur trois principes de base : la justesse de la posture, les exercices de respiration et le travail sur la gravité. Les exercices font travailler la fibre musculaire en l'étirant vers le haut. Pour mener à bien un exercice, le corps sollicite continuellement son centre de gravité, mais aussi la ceinture abdominale, du périnée jusqu'aux côtes flottantes, en passant par les obliques et les lombaires.

Chacun peut trouver un bénéfice à la pratique du Pilates : les personnes souhaitant reprendre une activité physique, les danseurs et les artistes en général pour entretenir leur corps, les enfants à partir de douze ans, les personnes âgées, les sportifs. La méthode s'adapte en effet à toutes les pathologies et morphologies.

Il n'est pas encore trop tard, venez rejoindre nos cours, les lundis et les jeudis de 19 à 20 heures.

Sportivement vôtre.



Contact : Sophie MERCIER, Présidente - 06 27 75 06 87  
[ascv.voisenon@orange.fr](mailto:ascv.voisenon@orange.fr)  
<https://www.facebook.com/ascv.voisenon>

### Majorité – Réalisons l'avenir

2023 va s'ouvrir une ère nouvelle dans notre village : grandes transformations énergétiques, écologiques, urbanistiques, environnementales, sociales et administratives. Bien que nous regrettions le départ précipité de notre secrétaire générale et le départ programmé de notre agent d'accueil, nous leur souhaitons collectivement une belle retraite bien méritée et beaucoup de bonheurs à partager avec leurs proches. Étant présentes depuis 10 et 21 ans au sein de la collectivité, leur départ va entraîner des changements marquants tant pour les voisenonais que pour les élus. Des solutions provisoires seront trouvées par notre maire dont nous reconnaissons son énergie et son expertise pour assurer la continuité du service public. Face à la crise ambiante, aux changements systématiques de procédures, à la hausse du prix des énergies, à la baisse des dotations et recettes d'état, à un héritage de mandatures compliquées qui arrivent à résolution, notre équipe doit tenir le cap, faire face à la situation présente sans oublier de réaliser l'avenir. Merci aux nombreux bénévoles et partenaires qui, bien loin de toutes les vaines polémiques alimentées sur fond de détails, participent et s'engagent à nos côtés pour défendre les intérêts de notre village. Notre volonté approuvée par près de 73% des voisenonais se transforme en réalisations concrètes, en fonction de nos capacités malgré cette situation inédite et complexe : portage de repas, opération du 14 rue des écoles presque finalisée, plan local d'urbanisme protégeant le village, son agriculture, son exception et faisant progresser le prix à la pierre, travaux d'aménagement dans l'école pour les petits, travaux d'entretien des équipements et des espaces publics, travaux d'embellissement et de confort dans les bâtiments publics : chauffage, accueil des personnes fragiles, renfort d'aide envers nos associations, études et demandes de subventions facilitant l'arrivée de projets ... Nous agissons avec et pour tous les voisenonais sans distinctions. Nos partenaires député, sénateur, département, région, état reconnaissent également notre action. Quoiqu'on en dise : pari tenu et enjeux maîtrisés ! La citation de notre académicien dans notre village historique résume bien l'état d'esprit de notre groupe en ce moment : « Le malheur, quand il corrige, est le plus grand de tous les biens ». Nous vous souhaitons chaleureusement de belles fêtes de fin d'année et vous pouvez compter sur nous pour poursuivre d'être à votre service.

### Minorité – Tous pour Voisenon

Dans quelques jours commenceront les préparatifs des fêtes de fin d'année. S'en suivra la période des vœux, des rêves et des projets faciles à présenter, mais si difficiles à réaliser, des discours où l'on annonce toute la beauté du monde en sachant pertinemment qu'elle sera difficile, voire impossible à approcher.

Le gouvernement annonce, et les médias surenchérisent sur les difficultés que nous allons rencontrer en 2023 : hausse du coût de la vie, augmentation des coûts de l'énergie, pénurie des denrées de première nécessité, et plus grave : le risque du débordement du conflit russo-ukrainien. Ces informations nous replongent dans les années sombres que seuls quelques seniors ont connues, c'était pourtant hier, il y a 80 ans, les prémices de la seconde guerre mondiale. Depuis bientôt un an, le peuple ukrainien souffre. Etat perturbé, vie quotidienne désorganisée avec des coupures d'eau, d'électricité, de gaz, des bombardements massifs et quotidiens obligeant la population à l'exode. Il ne faut pas se voiler la face et oublier les risques que l'Europe encoure dans cette période grave et incertaine ! Nous devons nous soutenir tous, abandonner nos ambitions personnelles, partager, échanger, être responsables, assumer nos actes et engagements, ne plus rendre responsable les prédécesseurs, ou s'attribuer des réalisations anciennes. Ne pas réinventer l'Histoire ! Enfin, avoir de l'empathie, du respect à l'égard de tous nos concitoyens ! Viser la PAIX !

Décembre marquera aussi le départ de nos deux secrétaires administratives de Mairie. Le 17 décembre ce sera Cathy, notre Secrétaire Générale qui nous quittera, et le 31 décembre ce sera le tour de Nathalie, notre secrétaire administrative et d'accueil. Nous leur souhaitons à toutes les deux, une très belle retraite bien méritée. Pour tous les Voisenonais, ce fut un réel plaisir de les côtoyer. Elles ont tenu et apporté leur savoir-faire et leur savoir être à chacun de nos concitoyens dans le cadre de leurs fonctions au service de tous. Aujourd'hui, on peut regretter leur départ quasi simultané qui va très certainement désorganiser la gestion de notre commune au quotidien. Gageons qu'une nouvelle équipe soit mise en place au plus vite par la majorité municipale !

En cette fin d'année, nous avons une pensée pour toutes celles et ceux qui sont partis au cours de l'année 2022. Nous espérons que 2023 sera une année plus sereine et que tous, nous retrouverons le calme des années passées. Une belle fin d'année à tous. Jacques LELOUP & Joel ROBITEAU, Elus T-P-V

## Naissances

La municipalité félicite les heureux parents de Nélia MAKHLOUFI née le 17 octobre 2022, à qui elle souhaite une longue vie de bonheur.

## Décès

La municipalité adresse ses plus sincères condoléances à la famille et aux amis de

- Jean-Pierre NOBLESSE le 25/08/2022
- Jean-Claude FOSTIER le 02/09/2022
- Ana-Magdalena LUNA le 28/09/2022
- Margareta GENTE le 28/10/2022

## Recensement

Cette année, Voisenon réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés **du 19 janvier au 18 février 2023**.

### • Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

### • Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de

transport utilisés, et les logements...

### • Les résultats du recensement permettent de :

- 1) Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- 2) Définir le nombre d'élus au Conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- 3) Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr)

### Qui viendra frapper à votre porte à Voisenon ?

Suite à l'appel à candidature de la Mairie, le recensement sera réalisé à Voisenon par :



Mme Dominique GAUTREAU  
Coordinatrice communale



M. François PAUPE  
Agent recenseur



M. Damien CRENÉ  
Agent recenseur



M. Bruce DUCHOUSSAUT  
Agent recenseur

La municipalité remercie chaleureusement ces bénévoles qui s'impliquent dans le bon fonctionnement de la Commune.



À COMPTER DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2023

**Le tri c'est simple**

**Tous les emballages et papiers  
vont dans le bac jaune**



lombric.com    

 N° Vert 0 800 814 910